

# Compte-rendu

## Séance du 19 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le 19 décembre à 21h00, les membres du conseil municipal, se sont réunis à la mairie de Beauvais sur Tescou sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-08 et L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Date de la convocation : 13 décembre 2018**

**PRÉSENTS :** MM. Bernard EGUILUZ, Maire, MM. Patrick FRACASSIN, Marcelino DIJOUX, Mme Marie-Claire CARME adjoints, et M. Jean-François ROQUES conseillers municipal.

**ABSENTS : Excusés :** MM. Florian BELOT, Jean-Claude MARTINEZ, Franck PRADIER.

Un Pouvoir est donné à M. Jean-François ROQUES par M. Franck PRADIER absent.

Après vérification du quorum, M. Bernard EGUILUZ, Maire de Beauvais sur Tescou, ouvre la séance et désigne Jean-François ROQUES comme secrétaire de séance.

### APPROBATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 27 novembre 2018 est approuvé à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR

1. Point sur les subventions dossier aménagement du village tranche 1
2. Marché des travaux aménagement village tranche 1: lancement de l'appel d'offres
3. Bulletin municipal
4. Questions diverses

### 1 –POINTS SUR LES SUBVENTIONS : AMÉNAGEMENT DU VILLAGE TRANCHE 1

Subventions attribuées pour la tranche 1 du projet Aménagement village.

Les subventions notifiées par les Co-financeurs :

- Etat : 83 650 €
- Région : 22 756 €
- Département : entre 70 000 € et 85 000 €.

Soit un total de : 180 000€ environ pour une dépense éligible aux subventions de 214 225€, sur une dépense globale des travaux tranche 1 de : 680 000 €.

A noter que les travaux sur l'assainissement et le lotissement ne sont pas éligibles aux subventions.

### 2 – MARCHÉ TRAVAUX AMÉNAGEMENT DU VILLAGE TRANCHE 1 : lancement appel d'offres

Une réunion technique a eu lieu le mercredi 26 décembre 2018, en présence

- du maître d'œuvre : Régis BOULOT et SAN JOSE,
- des partenaires réseaux : Orange, SDET Lignes BT et MT, SDET éclairage et de l'entreprise CITEL.
- Bernard EGUILUZ, Maire, Patrick FRACASSIN Adjoint.

Cette réunion a pour but de préciser les points techniques des travaux de la Tranche 1 du projet, afin que tous les concessionnaires des réseaux (EP, EU, EDF, TEL.) soient dans une même approche cohérente, qu'il y n'ait pas d'ambiguïté, et le moins d'aléas possible.

A l'issue de cette réunion le maître d'œuvre finalisera le cahier des charges de l'appel d'offres qui sera lancé à partir du 15 janvier 2019.

### 3 – BULLETIN MUNICIPAL

Le Conseil Municipal décide de ne pas éditer le « bulletin municipal ».

La commune dispose d'un site internet, elle s'est dotée d'un outil de communication depuis plusieurs années. Plusieurs rubriques sont accessibles pour donner à la population toutes les informations utiles.

Rappel pour se connecter sur le site : [www.mairie-beauvaisurtescou.fr](http://www.mairie-beauvaisurtescou.fr)

Pour ceux qui ne disposent pas de la connexion internet (une vingtaine environ), nous pourrions sur demande éditer une version papier limitée aux informations les plus utiles.

### 4 – QUESTIONS DIVERSES

**Sécurité routière** : Réunion du 19 décembre du Maire et du 1<sup>er</sup> Adjoint avec le Président du Conseil Départemental.

Le président nous a reçu à notre demande pour obtenir des précisions et des assurances sur les aménagements indispensables à la sécurité routière au carrefour de la RD 999 et 37 (secteur zone artisanale /entrée Nord du village - Type d'aménagements prévus, raccordement à la rd37, aire de covoiturage, aire de bus scolaire, délais etc.).

Une réunion en début d'année aura lieu à la Mairie avec la direction des routes départementales.

**Panneau d'affichage** : Commande d'un panneau pour remplacer l'ancien, validée.

**Taxe d'assainissement** : Le montant de la taxe d'assainissement récupéré en 2018 est de 16 500€, il va bénéficier au budget d'assainissement (correspond à 3 nouveaux abonnés raccordés en 2018) .

Redevance assainissement pour l'année 2018 (payée par les abonnés raccordés au réseau EU : Montant facturé : 7 105€.

Le montant de l'aide à la performance épuratoire attribuée par l'agence de l'eau pour 2018 =1 400€.

**Reçu : Le panneau de signalisation** « impasse Ste Catherine » à installer à l'occasion de la journée que les élus consacrent bénévolement aux travaux sur la commune.

**Vœux de la Municipalité** : les vœux se dérouleront le dimanche 13 janvier 2019 à partir de 11h à la salle de motricité.

**Cahier de doléances** suite aux évènements « gilets jaunes » : il sera mis en place, à la Mairie, à partir du Lundi 24 décembre 2019, jusqu'à fin janvier 2019.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le mardi 15 janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire, Bernard EGUILUZ, clôt la séance du conseil municipal de Beauvais sur Tescou à **23H30**.